

Des travaux de voirie en 2022

Des travaux de voirie ont été programmés, cette année, dans diverses voies de la commune, par la municipalité conduite par Didier Lindron.

Parmi les différents projets de la municipalité que le maire Didier Lindron a listés en ce début d'année, figurent notamment des travaux de voirie. Sont ainsi programmées la réfection de la rue impasse de la Petite-Goutte pour 15.000 € HT et la réfection de divers trottoirs rue du Marchand, boulevard Marceau, au lotissement René-Tabutin, rue de l'Abattoir et chemin des Augères, pour la somme de 15.089 € HT.

L'enfouissement des lignes électriques, le changement des candélabres, la reprise des trottoirs et de la chaussée rue Chailloux est estimé à 47.554 € HT et l'enfouissement des lignes électriques et le change-



MAIRE. Didier Lindron a listé les futurs travaux.

ment des candélabres rue du 11-Novembre à la somme de 13.600 € HT.

Six arbres seront abattus

« La municipalité soucieuse des personnes à mobilité réduite envisage des aménagements PMR

pour accéder aux commerces, ainsi que la réfection des passages piétons PMR et des places de stationnement au carrefour du Champ-de-Foire pour 26.000 € HT », a poursuivi l'élu.

« Suite au diagnostic ef-

fectué sur les arbres du champ de foire, six arbres ont été déclarés dangereux, aussi, nous avons pris la décision de les faire abattre pour 2.850 € HT », précise Didier Lindron.

Quant à l'aménagement végétal et floral d'un îlot central, route de Moulins, pour 3.186 € HT, il rentre dans le cadre de l'attribution future de la deuxième fleur.

En plus de la pose de bornes escamotables à l'école Pierre-et-Marie-Curie, le maire a également évoqué la réfection et la mise aux normes des WC de l'école Pierre-et-Marie-Curie, pour 19.981 € HT.

Sans oublier la reprise des murs des bâtiments de l'Association pour le développement économique du bassin d'emploi de Montmarault (Adem) et du local de rangement de Montmarault Animations, pour 18.554 HT. ■

COMMENTRY, MONTMARIAULT, NÉRIS

Pour revitaliser les bourgs et reconquérir les centres bourgs

Commentry Montmarault Néris Communauté et ses trente et une communes ont engagé, pour une durée de deux ans, une étude territoriale intitulée « Projet stratégique et pré-opérationnel de revitalisation de bourg et de reconquête de centre bourg ».

Pour ce projet porté en lien avec le Département, la préfecture et le programme Petites villes de demain, une équipe pluridisciplinaire accompagnera les collectivités.

Un projet global

Différents champs d'expertises sont mobilisés, parmi lesquels l'architecture, l'urbanisme, le paysage, le patrimoine, l'habitat, les commerces ou les services.

La finalité consiste à aboutir « à un projet de revitalisation de chaque commune, articulé avec cohérence à un projet global pensé à l'échelle intercommunale ».

Pour que le projet pren-

ne une dimension collective, les habitants sont consultés, durant toute la durée de l'étude, à participer aux réflexions sur le devenir de leur territoire.

L'équipe privilégiée en effet « l'immersion dans les terrains et le croisement des publics, grâce à une démarche en itinérance de commune en commune ».

Elle entend ainsi, « non seulement restituer le projet aux habitants mais bien le rendre accessible en des temps fédérateurs de conception ».

Pour cela, différents formats de participation ont été activés, répartis équitablement entre les communes, suivant des échelles précises d'intervention. Ils feront l'objet d'une communication grand public et seront ouverts à tous et toutes.

La première action, début mars, sera à destination des habitants de Venas et Tortezaix. ■